

Réunion de bureau du 17 décembre 2015

Présents : Maurice Langry, Odile Villette, Maurice Pellequer, Bernard Bruche, André prieur

Absents et excusés : Yvette Doussot, Christian Delobelle

RAPPORT DU PRESIDENT

- A ce jour il y a 13161 licenciés ce qui est en avance
- Une demande a été faite auprès du Crosif pour une femme en or une proposition a été faite
- Un contrôle de l'Urssaf aura lieu le 7 janvier 2016
- L'état demande le remboursement d'une aide pour l'emploi de la secrétaire (75 % des sommes perçues). Cette lettre a fait l'objet d'une demande d'information complémentaire
- Opération des berges de Seine, nous ne sommes toujours pas payés. Si le paiement n'est pas réalisé pour le 15 janvier un courrier recommandé sera adressé.

MAUREPAS

Le bureau accepte a reçu une proposition de Maurepas, elle lui confie l'organisation du Championnat régional Fita.

FFTA

La FFTA a adressé des conventions pour 2 stagiaires. Elle obligerait le Comité à prendre 2 stagiaires. Cette convention non négociée a déjà été signée par la Fédération. Elle oblige le Comité à diverses participations y compris financières. Le bureau estime que des précisions doivent être apportées et négociées avant toute signature.

COMMISSION JEUNES

Un nouveau cahier des charges a été réalisé. Le bureau estime que c'est une décision du Comité directeur

ASSEMBLEE GENERALE ET COMITE DIRECTEUR

L'assemblée est fixée au 20 février à 14 heures à Chennevières

Le comité directeur aura lieu le 23 janvier à 8 h 30

PROPOSITION DE SURESNES

La DR est organisée à Chennevières le 14 et 15 mai. La proposition de Suresnes a été reçue le 1 décembre. Cette proposition tardive ne peut être retenue

Le week end du premier mai a été proposé mais n'a pas convenu.

DR

Une demande a été faite par la Cie de Wissous. Leur candidature n'a pas été retenue car cette compagnie avait été forfait à la Finale des Dr. Le règlement prévoyant une rétrogradation lorsqu'il y a eu un refus de participer. Wissous et Antony ne peuvent participer.

La DRE femme poulie est composée de 8 équipes. La liste sera mise sur le site

Le Comité directeur envisagera une finale de DD pour les femems poulies

ACHAT D'UN PHOTOCOPIEUR

Le comité subissait un contrat de leasing onéreux qui devait se terminer fin 2016. Suite à une renégociation le contrat est arrêté. En contrepartie il est proposé l'achat d'un photocopieur de même capacité. Le prix est de 6500 euros HT après remise. Le secrétaire Général qui a suivi le dossier le concrétisera aux conditions fournies au bureau.

MUTUELLE

Le Comité est obligé de prendre en charge le socle conventionnel. Le salarié prend à sa charge les éventuels options complémentaires. Le Crédit Mutuel est choisi en tant que mutuelle.